



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024 ÉCOLE SAINT-PAUL-APÔTRE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Saint-Paul-Apôtre tenue le 12 mars 2024 de 18h30 à 20h52.

Sont présents :

M. Virgile Lautier, parent
M. Dominic Boudreau, parent
Mme Marie-Pier Déry, parent
Mme Marie-Claude Jacques, parent
Mme Valérie Carrier (parent remplaçant de M. Karim Belmokhtar)
Mme Francine-Dominique Gauthier, directrice
Mme Josianne Miljour, personnel de soutien (orthophoniste)
M. Andy Marois-Martinez, classe principale au service de garde
Mme Sam Chanrasmey, enseignante francisation
M. Yan Drolet, personnel de soutien, TES

Étaient absents :

Mme Valérie Cantin, enseignante
M. Karim Belmokhtar, parent

Ouverture de la séance

1. Mot de bienvenue

À 18h40, la direction déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les membres présents forment un quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-23-24-12

Durée	1. Mot de bienvenue
5 min.	2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 📄
15 min.	3. Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 30 janvier A. Clientèle au 30 septembre 23 B. Budget de la reddition de compte 22-23 C. Critères de sélection de direction d'établissement
	Points de décision :
15 min.	4. Confirmation de réception des montants des mesures dédiées et protégées 2023-2024 📄

15 min.	5.	Avis à transmettre : Proposition de découpage de bassin d'alimentation de la clientèle primaire du secteur Limoilou Nord-Est
5 min.	6.	Suite : Confirmation d'approbation des modalités d'application de la directive concernant l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves à compter de janvier 2024
5 min.	7.	Sorties éducatives
5 min.	8.	Don en provenance d'une fondation (BOB BISSONNETTE)
10 min.	9.	Demande de l'OPP
		Points de consultation :
10 min.	10.	Projet éducatif 2023-2027
		Points d'information :
10 min.	11.	Éclipse solaire du 8 avril 2024
5 min.	12.	Suivi - Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement
10 min.	13.	Agrandissement de l'école
20. min.	14.	Vécu de l'école A. Plan de rattrapage B. Sécurité routière C. Bulletin/rencontre de parents D. Remise des diplômes E. Gestion des matières résiduelles (Vigie environnementale)
5 min.	15.	Informations du service de garde
10 min.	16.	Mot du représentant au comité de parents
5 min.	17.	Mot du représentant de la communauté
	18.	Autres sujets : Don de chaussures
	19.	Levée de la séance

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 30 janvier

L'adoption du PV du 30 janvier est reportée au prochain CÉ.

• **Points de suivis de la séance du 30 janvier**

- A. Clientèle au 30 septembre 23 : 273 élèves, l'école continue d'accueillir des nouveaux arrivants, mais il y a aussi plusieurs départs.
- B. Budget de la reddition de compte 22-23 : Si le déficit est supérieur à 16 000 \$, soit le montant du surplus, il y aura lieu de faire un plan de redressement pour l'année 2024-2025.
Avec l'obligation de scolariser tous les élèves du bassin de l'école et de répondre à leurs besoins, la direction de l'école a l'obligation d'offrir les services nécessaires pour les scolariser. Conséquemment, la direction doit ajouter les ressources et le personnel qualifié pour assurer les apprentissages de tous les élèves. Il est donc possible de justifier le déficit à la direction générale en expliquant l'ajout nécessaire de ressources pour les élèves à besoins particuliers.
- C. Critères de sélection de direction d'établissement : M. Lautier a transmis les demandes au CSSC, ces demandes sont sensiblement les mêmes que par les années précédentes.

4. Confirmation de réception des montants des mesures dédiées et protégées 2023-2024

CE-23-24-17

- Mesure « lait » se retrouve dans une autre grille que la grille des mesures dédiées et protégées. Évaluer la possibilité d'offrir des alternatives sans lactose aux enfants intolérants ? Mme Gauthier fait des recherches.
- Deux seuls surveillants pour les récréations des enfants et cela grâce à une mesure spéciale. Les enseignants ont été libérés de cette tâche dans la négociation de la collective et sont dédiés à des tâches supplémentaires pendant les périodes de pause. Mme Gauthier demeure vigilante et verra à la possibilité d'ajouter un surveillant supplémentaire.
- Le CÉ demande d'évaluer la possibilité d'utiliser le transport du RTC pour les sorties scolaires tel le Salon du livre étant donné le coût exorbitant du transport scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Avis à transmettre : Proposition de découpage de bassin d'alimentation de la clientèle primaire du secteur Limoilou Nord-Est

CE-23-24-18

Aucun commentaire ou question reçu de la part des parents. Le CÉ est favorable à l'hypothèse suggérée.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Suite : Confirmation d'approbation des modalités d'application de la directive concernant l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves à compter de janvier 2024

Le CÉ demande de reformuler le libellé pour ajouter la notion *de cour d'école*, par la suite, la résolution adoptée.

CE-23-24-19

7. Sorties éducatives

Les sorties ont été approuvées par courriel par le CÉ.

8. Don en provenance d'une fondation (BOB BISSONNETTE)

CE-23-24-20

Le CÉ approuve la demande de visibilité sur le Facebook de l'école en échange du soutien financier pour des bibliothèques tournantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Demande de l'OPP

CE-23-24-21

Activité proposée par l'OPP pour le Jour de la terre le 15 avril. Coût de l'activité est estimé à 200\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Projet éducatif 2023-2027

Mme Gauthier présente une section du projet éducatif au CÉ, il s'agit de la section : *enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles*. Le CÉ n'a pas à approuver le projet éducatif pour l'instant puisque la rédaction doit être complétée.

Le CÉ questionne le fait qu'aucune cible chiffrée n'est mentionnée sur le projet éducatif en raison de la recommandation syndicale. Mme Gauthier va mentionner les commentaires du CÉ au comité du projet éducatif, principalement en ce qui a trait aux cibles.

11. Éclipse solaire du 8 avril 2024

Cette journée a été transformée en une journée pédagogique. Pour les enfants inscrits à la journée pédagogique, l'école est en attente des paramètres du Centre de services scolaire pour la sécurité des enfants.

12. Suivi - Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement

Mme Gauthier doit faire un suivi ce vendredi.

13. Agrandissement de l'école

Les travaux vont débuter à la fin mars. L'annonce de l'entrepreneur a été faite le 13 mars. Par la suite, Mme Gauthier diffusera l'information sur les prochains jalons via l'Infos-Parent. Mme Gauthier valide la possibilité de diffuser les plans de l'agrandissement aux parents.

Le CÉ aimerait s'assurer que la circulation lourde sera interdite sur les heures de présence des élèves et que les routes de circulation des élèves seront bien visibles et différentes des routes de circulation des camions.

14. Vécu de l'école

A. Plan de rattrapage

L'école débutera le BLOC 2 du plan de rattrapage. Il y a des sommes suffisantes pour offrir des ateliers de rattrapage de l'aide aux devoirs et leçons et du tutorat aux élèves jusqu'au 31 mai. De plus, l'aide aux devoirs et leçons est dispensée aux élèves de francisation par l'enseignante de francisation. Celle-ci offre plusieurs heures par semaine pour les soutenir pour les devoirs et leçons.

B. Sécurité routière

L'OPP a de l'intérêt à prendre le relais du comité de la sécurité routière. Suite à la nouvelle configuration, quelques parents récalcitrants. La Ville est en sous-effectif pour être en mesure de faire la surveillance demandée. Des lettres sont envoyées aux parents récidivistes et peuvent même être acheminées à la Ville.

C. Bulletin/rencontre de parents

L'information a été donnée dans l'Info-Parents et par communiqué, ainsi que l'information du report de la remise des bulletins à la fin mars.

D. Remise des diplômes

La cérémonie des remises des diplômes ne fait pas l'unanimité au sein de l'équipe-école. Il n'y aura pas de remise de médaille cette année, en raison des circonstances. Celle-ci sera laissée à la discrétion des enseignants. La réflexion se poursuivra pour les prochaines années.

E. Gestion des matières résiduelles (Vigie environnementale)

Lab22 qui accompagne les écoles secondaires actuellement a fait une demande de subvention pour être en mesure d'accompagner les écoles primaires. Il y a un coût annuel à prévoir pour un plan d'accompagnement sur 3 ans. Comme M. Boudreau terminera son mandat à la fin de l'année, il propose de passer le flambeau pour l'an prochain.

15. Informations du service de garde

Aucun.

16. Mot du représentant au comité de parents

Aucun.

17. Mot du représentant de la communauté

Aucun.

18. Autres sujets

Chaussures

Fedex a offert des souliers aux enfants du préscolaire jusqu'à la 2^e année. Fedex demande aux parents d'accepter que leur enfant soit pris en photo. Comme plusieurs parents ne comprenaient pas les explications très longues du formulaire, ils n'ont pas signé le formulaire. Les enfants dont les parents n'ont pas accepté que leurs enfants soient pris en photo au début de l'année ont été identifiés pour qu'ils ne soient pas pris en photo.

19. Levée de la séance

CE-23-24-22

À 20h52, l'ordre du jour étant épuisé, il est adopté à l'unanimité que la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Francine-Dominique Gauthier, directrice

Virgile Lautier, président